Image not found or type unknown

Problème facturation lunette

Par **Cardonne sophie**, le **10/02/2017** à **16:22**

Bonjour à tous
Je rencontre un soucis suite à un achat de lunette.
Je vais récupéré mes lunettes et payes le montant indiqué sur la facture.
1 semaine après l opticien me telephone en me disant qu'il ce sont trompre sur leur facture et qu'ils ont inverser le remboursement de la mutuelle avec le reste à payer.
Et que je leur doit donc 180 euros de plus que ce que j'ai payer.
Suis-je obliger de payer?
En sachant que sur la facture qu'il m ont donner lors de la récupération des lunettes j'ai bien payer le montant correspondant à la facture.
Et que leur erreur de facturation n'est pas de ma faute

Merci pour vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés